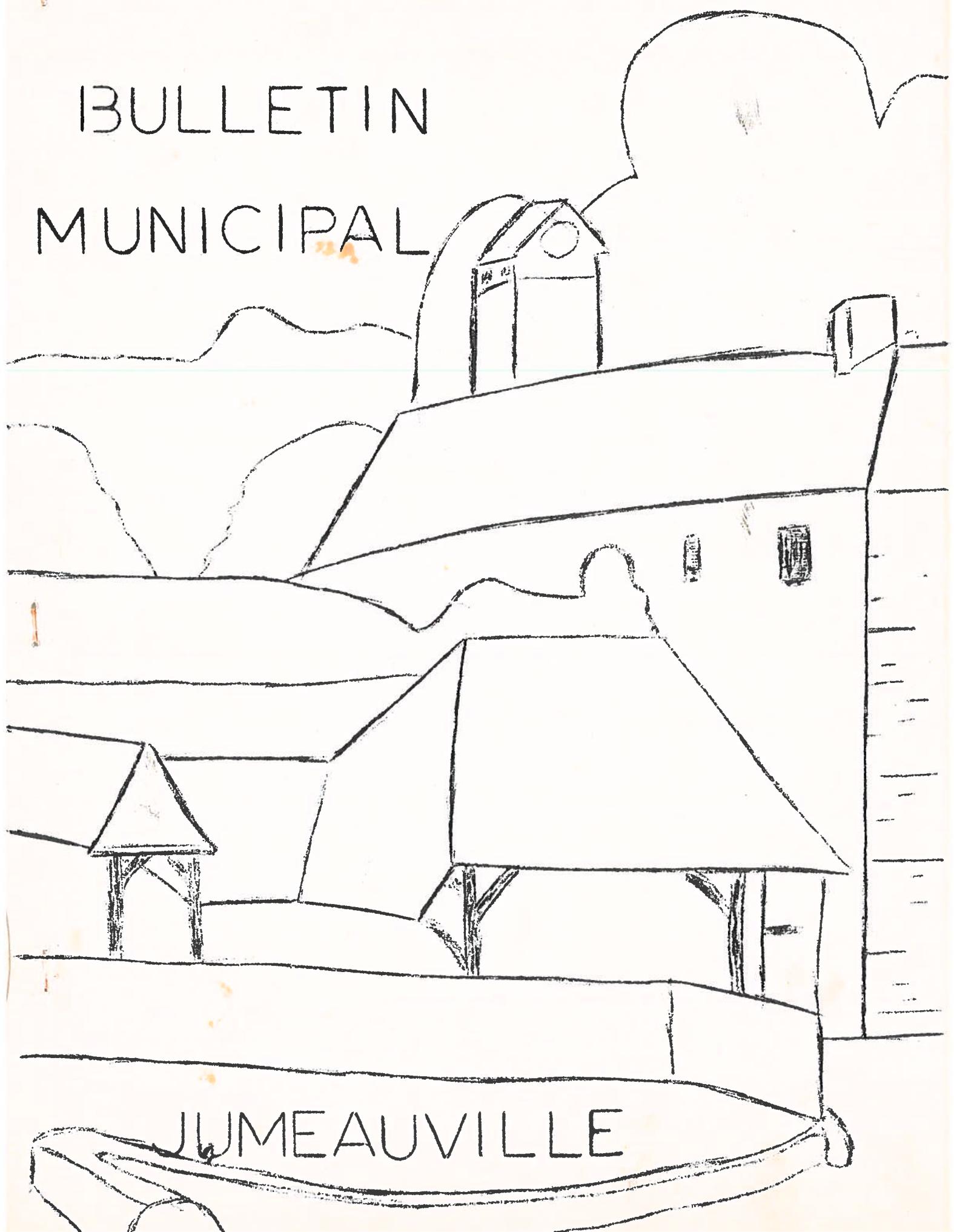


BULLETIN MUNICIPAL



JUMEAUVILLE

Handwritten text at the top of the page, possibly a title or header.

Handwritten text with a checkmark, possibly a signature or date.

Handwritten text with a checkmark, possibly a signature or date.

Handwritten text at the bottom of the page, possibly a footer or signature.

AVANT PROPOS

Voici le numéro 5 de notre modeste bulletin municipal. Il a pour but de faire le point avec vous sur notre vie communale. Vous allez y trouver ce qui a été réalisé depuis un an et nos divers projets à court terme.

Pendant le mois d'août, la mairie ne sera ouverte au public que le mardi de 18 h. à 19 h. En cas d'urgence, je recevrai à mon domicile.

Le conseil municipal a décidé de confier les travaux d'agrandissement du cimetière aux entreprises GALERNE à BOINVILLE et VIBRO VALLOT à DENNEMONT. Ces travaux doivent être commencés au cours du mois de septembre prochain.

Un projet de rénovation du presbytère est transmis à la Préfecture de Région afin d'obtenir une subvention.

Le Clos du Verger se construit. Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants et une bonne intégration dans le village.

La croix de Pichelou a été remise en état et ornée de quelques fleurs. Les voisins se sont chargés de les entretenir et je les en remercie.

J'ai constaté que de nombreuses personnes ont agrémenté leur demeure en la fleurissant, je les en félicite et propose que l'an prochain nous donnions quelques récompenses à ceux qui auront le mieux réussi.

Comme l'an dernier, à pareille époque, je vous souhaite de bonnes vacances et une bonne moisson à tous les agriculteurs.

Le Maire

Julien COCHIN

REALISATIONS

1°/ La Maison de Monsieur LEMBREZ, léguée à la commune, a été rénovée et louée à Monsieur et Madame BRUNET à compter du 1er octobre 1978.

Les différents travaux d'aménagement se sont élevés à la somme de 40 997 F.

Le bail est de 6 ans minimum. Il s'élève à la somme de 500 Francs par mois, révisable chaque année sur l'indice du prix de la construction.

2°/ Les écoles.

- à l'école des grands deux chasses d'eau ont été installées dans les W.C. ainsi qu'un point d'eau dans le couloir de l'école des petits.

Ces travaux se sont élevés à la somme de 1 875 F T.T.C.

- Le téléphone a été posé à l'école des petits à la demande de Madame HOCQUET. L'abonnement et les télécommunications sont à la charge de l'instituteur mais la commune a supporté les frais de l'installation (coût 700 F)

- La salle du cadastre et la petite salle du rez-de-chaussée (qui a servi aux différentes élections), ont été repeintes

- Une convention a été passée entre Monsieur le Maire et Le Directeur de l'école, Monsieur HOCQUET, donnant la faculté d'occuper les locaux libres du logement de fonction de la Mairie, en dehors des heures de classe.

- Enfin, la première tranche du ravalement de l'école est terminée. Les travaux se sont élevés à la somme de 14 917 F 91, mais il faut déduire une subvention de 45%.

3°/ Réparation de l'horloge. La foudre ayant détérioré, en octobre 1978, le moteur actionnant la sonnerie de l'horloge, l'assurance a pris en charge une partie des frais soit 1 295 F, sur une facture de 2 423 F 73.

4°/ L'Eglise. Après avoir consulté diverses entreprises, le Conseil Municipal a pris la décision de faire exécuter les travaux par Monsieur BERTHOU (pignon, rives du toit et porche de l'Eglise) pour la somme de 28 978 F 24 plus un chaînage de 430 F 88.

Le Conseil Municipal ayant chargé l'E.D.F. de supprimer le potelet disgracieux, l'alimentation électrique est faite en souterrain à partir du coffret du presbytère.

Ces travaux se sont élevés à la somme de 3 666 F 29 (pour le branchement électrique de l'Eglise) et 2 848 F (coffret du presbytère)

- 5°/ Les chemins ruraux. Les travaux commencés fin 1978, ont dû être interrompus par le mauvais temps et n'ont été terminés qu'au printemps. Ils se sont élevés à la somme de 120 357 F T.T.C. mais la commune touche une subvention de 30%.
A ce propos, il est rappelé aux usagers qu'ils doivent maintenir les chemins et les accès en bon état.

--:--:--:--:--:--:--:--:--

PROJETS

- 1°/ Le cimetière. Les travaux d'aménagement du nouveau cimetière devraient être commencés cette année. Après avoir examiné divers projets, le Conseil Municipal a finalement décidé de partager le terrain disponible en deux et de choisir l'emplacement proche de la route pour le cimetière, réservant la partie arrière pour un agrandissement éventuel du parc du presbytère.
Le cimetière sera clos d'un mur en pierre du côté de la route et de dalles de béton le long de la plaine. Un grillage le séparera du terrain du fond. Il est décidé par la même occasion de clore d'un grillage le parc du presbytère. Un parking a déjà été réalisé lors de l'aménagement des chemins ruraux. Les différents travaux sont confiés aux entreprises VIBRO-VALLOT et GALERNE. Une subvention de la Région de 6 900 F a été attribuée à la commune.
- 2°/ Le Presbytère. Un projet d'aménagement avec un devis estimatif a été adressé à la Préfecture en vue d'obtenir une subvention. La première tranche des travaux comprendrait la couverture, le ravalement, les menuiseries extérieures et quelques travaux intérieurs.
- 3°/ L'école. Le Conseil décide à l'unanimité de faire effectuer la deuxième tranche de travaux de ravalement de l'école (les deux pignons, et les lettres école, mairie).
- 4°/ La route de Maule. Devant l'état de la chaussée des travaux sont envisagés sur la route de Maule sur une longueur de 670 m. (gravillonnage et réparation). Ces travaux s'élèveront à la somme de 24 800 F T.T.C. D'autre part la D.D.A. et la D.D.E. étant d'accord, un avaloir sera installé sur la route de Maule, à l'endroit où stagnent les eaux de pluie. La commune pourrait obtenir une subvention importante.

BUDGET PRIMITIF 1979

Les dépenses et les recettes à la section de fonctionnement s'équilibrent à la somme de 395 822 F.98
Les dépenses et les recettes à la section d'investissement s'équilibrent à la somme de 98 728 F.18
La balance générale est de 494 551 F.16 .

A L'ECOLE

Résultats scolaires. A la rentrée 1979 six élèves iront en 6ème : COCHER Nathalie, CHOLLET Eric, DAVID Isis, FIALAIRE Jean-Claude, LECLERCQ Fabienne, LITALIEN Jean-Marie, et deux en C.P.P.N : AVRIL Bernard et TOURNEVILLE François. L'école a participé à un concours de dessin organisé par la Mutualité agricole. Isis DAVID a été sélectionnée sur le plan départemental et représentera les Yvelines au concours national. Dans le cadre des compétitions organisées par l'U.S.E.P. - section natation - les élèves sélectionnés (Isis DAVID, Thierry LASLIER, Fabienne LECLERCQ, Frédéric LECLERCQ, Jean-Marie LITALIEN, Alain WALESCH) ont remporté une médaille de bronze, se classant après les écoles de la Sablonnière et des Hauts-Villiers de Mantes-la-Ville.

Caisse des Ecoles. Cette année les élèves des deux classes, accompagnés des délégués de parents, de quelques mamans et des enseignants ont visité le Havre. La promenade éducative d'une heure en bateau dans le port, la visite guidée de la ville et des environs ainsi que celle du port pétrolier d'Antifer ont bien rempli cette journée du 17 mai.

VIE SCOLAIRE

Vie scolaire. A l'initiative de Monsieur HOCQUET, trois journées ont particulièrement marqué le calendrier scolaire.

- le 1er juin, la Prévention Routière avait installé sa piste sur la Place du village. Petits et grands se sont initiés au code de la route. Les plus âgés ont assisté à des projections cinématographiques relatives à l'action préventive de la gendarmerie. L'après-midi, deux motards ont fait admirer et enfourcher leur grosse moto (650 B M W) aux enfants éblouis et curieux. La voiture radar a dévoilé tous ses secrets. En fin de journée, un enfant bien caché fut recherché à l'aide d'un chien policier conduit par son maître. Monsieur le Chef d'escadron de Gendarmerie FOLMI se fit un plaisir de répondre aux questions pertinentes et astucieuses des enfants. Monsieur CHEVALLIER, Inspecteur Départemental de l'Education, se fit l'interprète de tous pour remercier chaleureusement la gendarmerie à l'issue de cette journée.
- le 8 juin, Monsieur POTHET, Ingénieur de la Société FULMEN est venu expliquer aux enfants comment était fabriquée une batterie d'accumulateurs, son fonctionnement et son utilisation pour l'automobile et l'industrie. Les cadeaux offerts par la Société FULMEN furent bien accueillis.
- le 19 juin, un hélicoptère du 1er G.H.L. des Mureaux se posait sur le terrain situé près du cimetière. Un pilote et un mécanicien, très sympathiques, répondaient aux questions des enfants leur permettant de s'installer aux commandes, d'essayer les casques, de s'allonger dans les civières, de fleurir l'appareil avant un au revoir enthousiaste

Un "pot" de remerciements, offert par la coopérative scolaire, clôtura ces journées. Monsieur HOCQUET projette, pour la prochaine année scolaire, d'autres journées originales pour une plus grande ouverture de l'école sur la vie.

Effectifs. Prévisions pour la rentrée scolaire de septembre :

section enfantine	11
C.P.	3
C.E.1	4

18 élèves dans la classe des petits.

C.E.2	11
C.M.1	9
C.M.2	7

27 élèves dans la classe des grands.

Travaux à prévoir. Madame HOCQUET a envoyé au Conseil Municipal une demande de travaux à faire à la petite école.

- Nettoyage du cheneau
- Rescellement et peinture des portes des W.C.
- Réparation des sièges des W.C.
- Achat d'une table de travail et de petit matériel pour la section enfantine.

D'autre part, il serait utile de recouvrir les pavés de la cour de récréation des grands.

Le Conseil Municipal décide de faire effectuer ces travaux pendant les vacances scolaires.

-:-:-:-:-

A PROPOS D'UN ACCIDENT

A la suite d'une bourrasque, un orme mort s'est abattu sur la route de Pichelou au moment où Jean-Marie LITALIEN passait avec sa bicyclette. Fort heureusement cet accident a été sans gravité mais aurait pu être dramatique.

A ce propos le Conseil Municipal rappelle aux propriétaires qu'ils doivent faire élaguer les arbres présentant un danger en bordure des voies publiques, leur responsabilité étant engagée.

RAPPEL

Le Presbytère, l'Eglise et le Lavoir sont des lieux publics. Des dégâts ayant été récemment constatés: tuiles arrachées, gouttières tordues, vitres cassées, nous appelons chacun à préserver ce patrimoine dont l'entretien onéreux est à la charge de tous.

INFORMATIONS

NOCES D'OR

Monsieur et Madame BARDONNET ont eu le plaisir de fêter leurs noces d'or le samedi 23 septembre 1978. Revenus à la Mairie à la tête d'un sympathique cortège, ils sont repassés devant Monsieur le Maire qui a rappelé les différents moments de leur vie commune et leur a présenté ses sincères félicitations et celles du Conseil Municipal.

Un vin d'honneur offert par Monsieur et Madame BARDONNET a ensuite réuni agréablement tous les présents.

DECORATIONS.

Monsieur COCHIN a été décoré Chevalier de l'Ordre National du Mérite le 10 mars 1979. La médaille lui a été remise par Monsieur TENAILLON, Président du Conseil Général.

Messieurs QUINET et FRICHOT ont été décorés Chevalier de l'Ordre du Mérite Agricole et Monsieur le Maire a été heureux de leur remettre leur diplôme au cours d'un vin d'honneur offert à la Mairie, après la cérémonie du 8 mai 1979.

NOS JOIES - NOS PEINES.

Naissances :

- Sébastien POISSON né le 30 janvier 1978.
- Sandrine DUVAL née le 21 mai 1978
- Valentin DOMANGE né le 28 mai 1978
- Alexandre TOURNEVILLE né le 20 juin 1978
- Aurore NIVERT née le 21 octobre 1978
- Julien LERQUIER né le 23 juin 1979

Toutes nos félicitations aux heureux parents.

Mariages :

- Monique DUBOCQ et René MAILLARD
le 17 juin 1978.
- Martine POISSON et André KUNTZ
le 9 septembre 1978.
- Catherine BRUNEAU et Jean-Claude LEGRAND
le 7 octobre 1978.
- Véronique BONGARS et Bruno COCHIN
le 29 juin 1979.

Meilleurs voeux de bonheur aux jeunes époux.

Décès.

- Pierre LALOUE le 5 septembre 1978
 - Léon GOYET le 4 décembre 1978
 - Jeanne DELILLE le 15 décembre 1978
 - Rose ANSEAUME le 10 février 1979
 - Blanche PORCHER le 6 mars 1979
 - Christiane VICTOR-EUGENE le 18 mai 1979
- Sincères condoléances aux familles.

INFORMATIONS DIVERSES

TELEPHONE

Les Postes et Télécommunications ont décidé d'installer à leurs frais des lignes souterraines sur la place, depuis la maison de Madame SAUZET jusqu'à celle de Madame KERMANS. D'autre part des câbles ont été posés dans tout le village et on peut espérer que tous ceux qui ont demandé le téléphone auront satisfaction sous peu.

CONSTRUCTIONS NOUVELLES

Trente-deux permis de construire ont été délivrés aux propriétaires du Clos du Verger et actuellement ces trente-deux pavillons sont terminés ou en cours. D'autre part quatre autres permis ont été accordés dans le centre du village.

ATELIER MONSIEUR KERVICHE

L'atelier de Monsieur KERVICHE a été l'objet d'une amende de 3 000 F. et la taxe locale d'équipement a été doublée. Un nouveau permis de construire a été déposé qui a reçu un avis favorable du Conseil Municipal à l'unanimité.

LE CLOS DU VERGER

Etant donné les vols fréquents sur les chantiers du Clos du Verger, les propriétaires ont décidé d'éclairer leurs rues à leurs frais, toute la nuit.

ANALYSES D'EAU

D'après les prélèvements effectués par la D D A S S, l'examen bactériologique de l'eau des différentes sources s'est révélé favorable.

GYMNASTIQUE

Madame Lucienne FUMINIER, 20 rue d'Hargeville (Clos du Verger) animatrice de gymnastique volontaire, envisage d'enseigner cette discipline dans notre commune, au cours du deuxième semestre 1979. But: mouvements d'assouplissement, musculation, détente, décontraction, sans esprit de compétition, détente physique et morale, épanouissement de l'esprit par le corps.

Tarif à envisager: -1 heure par semaine -90 F pour l'année
--2 heures par semaine - 130 F pour l'année

Ces prix comprennent l'assurance obligatoire et l'amortissement du matériel.

E

ELECTROLYSE (suite et fin)

comme les cyanures et de nombreux agents d'addition: brillanteurs, mouillants etc...

Les eaux de rinçage des différentes cuves sont également traitées et contrôlées avant d'être rejetées dans le milieu naturel .

A Flins, nous traitons en moyenne sept à huit mille pare-chocs par jour, sur la plus importante de nos installations. A u sein du département, l'on trouve ZINC - ETAIN- CADMIUM - CUIVRE - NICKEL -CHROME BLANC - CHROME NOIR .

JUMEAUVILLE

ET LES INONDATIONS

Notre charmant village blotti au fond d'un petit vallon du Mantois a été par le passé plusieurs fois traversé par les eaux.

Nos anciens se souviennent ! Monsieur BOUCHER a bien voulu nous raconter un de ces jours particuliers.

Monsieur BOUCHER, qui était le maire de la commune de 1945 à 1965, nous remémore la journée du 21 Septembre 1949, jour de Saint Mathieu.

A la suite d'un orage d'une violence exceptionnelle, les terres de culture ne purent absorber l'eau et celle-ci trouva à son goût les rues de notre village pour en faire son lit. Notre rivière éphémère atteignit sans peine la deuxième marche de la mairie et, dans un tourbillon, s'engouffrait dans les caves de l'école, c'est pour cette raison que Monsieur BOUCHER fit bâtir des petits murs devant chaque soupirail.

Chez l'épicier, les tonneaux avaient quitté les chantiers et faisaient la valse au plafond, le cochon, lui aussi, était sorti pour faire ses premières brasses. Des peintres qui faisaient les peintures intérieures de l'école ont vu leur voiture toute neuve emportée comme une barque jusqu'à la Ferme de Monsieur MURET.

La Rubeille de la Vigne Dieu coulait à plein de part et d'autre des bâtiments de Monsieur BOUCHER, les transformant en cité lacustre ..

Monsieur BOUCHER, pour se rendre à la mairie afin de régler les affaires courantes, dut emprunter une embarcation de fortune fabriquée par Monsieur Amory René et son fils Lucien, il s'agissait d'un réservoir d'essence lâché par un avion américain sur les bois de Beurons, mais au moment de quitter sa barque, Monsieur le Maire a chaviré et pris son bain en public : était-ce un présage¹ pour annoncer que 11 ans plus tard chaque habitant pourrait en faire autant chez lui. (*) Et sous les tilleuls, entouré d'amis, Monsieur Boucher tordit ses chaussettes.

Monsieur Leguin Mathurin fit une démonstration de cavalerie navale avec son bel étalon noir, et Monsieur Goyet Léon, pour sauver sa grand mère qui demeurait face au présent atelier de Monsieur Taillard, prit une charrette, mais son cheval avait le poitrail dans l'eau.

Monsieur Cochin Julien se souvient aussi avoir vu les nuages qui roulaient dans la rue d'Hargeville "c'était comme une vue d'avion". L'eau a coulé pendant trois jours et trois nuits derrière le Logis.

Pour information, je vous rappelle que les incidents de ce genre sont assez nombreux mais pas toujours de même gravité.

1940 - 1949 - 1950 - 1973 - 1978 - 1979.

Toute personne possédant des documents divers sur notre village sont invitées à les communiquer à la Mairie.

Merci.

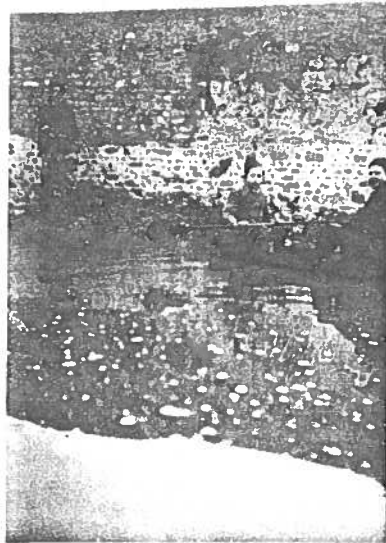
(*) - Installation de l'eau courante



← CAFE EPICERIE →



→ MAILLART Maurice

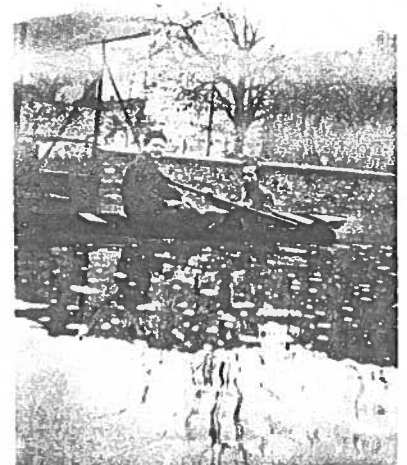


← BOUCHER Lucien

→ AMORY René



→ JARDIN DE L'ECOLE



Nous remercions madame AMORY de nous avoir
prêter son concours en nous confiant ces photos.

TRIBUNE LIBRE

Monsieur RENAUDIN Albert, agent de maîtrise et responsable de l'équipe de nuit, nous informe sur le

DEPARTEMENT DE TRAITEMENTS ELECTROLYTIQUES

de la REGIE RENAULT A FLINS

QU'EST - CE QUE L'ELECTROLYSE ?

C'est le phénomène de décomposition chimique de certaines matières en fusion ou en dissolution sous l'effet du passage d'un courant électrique. Cette science est appliquée dans la technologie générale appelée traitements électrolytiques.

POURQUOI PRATIQUER L'ELECTROLYSE ?

Les matériaux les plus répandus dans la nature et qui servent à la fabrication d'objets manufacturés (voitures, électroménager etc...) de matériaux de construction (charpente métallique, encadrement de fenêtre etc...) de pièces diverses (poignées coulées sous pression etc...) sont : LE FER - L'ALUMINIUM - LE ZINC.

Ces matériaux sont utilisés soit seuls, soit sous forme d'alliage, mais très souvent protégés d'une attaque extérieure que l'on appelle corrosion.

LES DIVERSES PROTECTIONS SERONT :

- soit une simple peinture.
- soit une peinture précédée d'un traitement chimique qui va compléter sa résistance à l'oxydation.
- soit une protection par revêtement métallique appelé dépôt électrolytique.

Dans ce dernier cas, des matériaux plus résistants à la corrosion que le métal de base sont utilisés.

Pour ajouter à l'utile "l'homme de l'art" recherche souvent de combiner la solution décorative à la qualité de protection.

COMMENT PRATIQUER L'ELECTROLYSE ?

Les cas d'électrolyse, répandus pour la protection seule ou la protection décorative se fait à partir de solution des sels métalliques comme :

- LE SULFATE DE CUIVRE
- LE CHLORURE DE NICKEL etc...

Le phénomène de dissociation des sels, sous l'effet du passage d'un courant électrique va produire à l'un des pôles, un dépôt métallique.

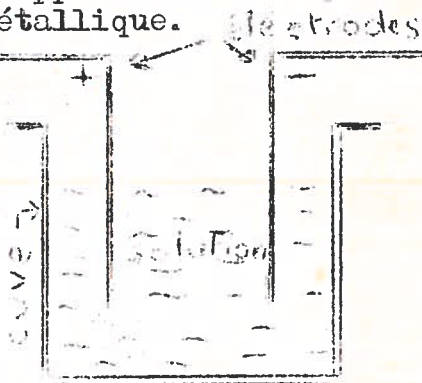
EXEMPLE : Imaginons une cuve, remplie de sulfate de cuivre, dans laquelle plongent 2 électrodes conductrices.

Si on fait passer un certain courant, on voit apparaître un dépôt rouge à la cathode (-) c'est du cuivre métallique. L'exemple choisi est volontairement simple car l'électrolyse est régie par des lois scientifiques très complexes.

Chaque métal que l'on voudra déposer sera soumis:

- à des courants différents.
- ces sels seront de concentrations différentes.
- la température des bains ne sera pas la même.

Enfin, suivant qu'on veuille obtenir des dépôts mats, ou brillants, des produits appelés généralement brillanteurs, peuvent être introduits dans les solutions.



LA TECHNOLOGIE A LA REGIE FLINS ELECTROLYSE

Si on suit la fabrication d'un pare-chocs, cette pièce subit une opération de polissage. A l'aide d'abrasifs, le polissage a pour but de réduire tous les défauts de surface. Ensuite le pare-chocs passera dans de nombreux bains, car avant de recevoir le dépôt de chrome final, le chromeur doit s'assurer que la pièce est bien préparée.

Fixé sur un cadre "étudié spécialement" et permettant le passage du courant, le pare-chocs va passer dans:

- une machine à laver
- un bain de dégraissage avec lessives (à chaud)
- un bain de rinçage
- un 2ème bain de dégraissage (à froid)
- un bain de rinçage
- un bain de décapage
- deux bains de rinçage
- un bain de désoxydation
- un bain de rinçage
- un bain de cuivrage de préparation (dépôt 3 microns)
- trois bains de rinçage
- un bain de cuivrage en épaisseur (dépôt 15 à 20 microns)
- deux bains de rinçage
- un bain de désoxydation
- deux bains de rinçage
- un bain de cuivrage de préparation (dépôt 2 microns)
- trois bains de rinçage
- deux bains de nickelage en épaisseur (dépôt 15 microns)
- deux bains de rinçage
- un bain de désoxydation
- deux bains de rinçage
- un bain de nickelage spécial (dépôt 1 micron)
- deux bains de rinçage
- un bain de chromage
- quatre bains de rinçage.

C'est au prix d'une préparation semblable, dans des conditions d'attention du personnel responsable que le pare-chocs peut être valablement chromé. Des contraintes d'hygiène font également partie des problèmes à régler. Pour assurer ces fabrications, les responsables de l'atelier manipulent des acides concentrés et dilués, des bases comme la soude et la potasse, des produits toxiques

COMITE DES FÊTES

COMPTE-RENDU DES ACTIVITES MAI 78 - MAI 79

Avec le bénéfice de la kermesse de l'an dernier, le Comité des Fêtes a pu organiser diverses manifestations au cours de l'automne et de l'hiver.

Tout d'abord, UN VOYAGE A PARIS a eu lieu le dimanche 17 septembre 78. Partis de Juneauville à 9 h., les 45 voyageurs, dont 19 personnes du troisième âge à qui cette sortie était offerte gracieusement, sont arrivés vers 10 h. à Paris où une charmante guide (n'était-elle pas cousine de M. BOUCHER ? !) leur a fait découvrir les principaux monuments: les Invalides, la Madeleine, l'Arc de Triomphe..... Deux arrêts prolongés ont permis de faire le tour de Notre-Dame et de se promener sur la Place du Tertre au milieu des artistes et des touristes de tous poils. Le déjeuner au restaurant, à côté des Folies Bergères, a été fort apprécié. Bien que sans prétention, le repas était copieux et agréable, le service attentionné. Tous se sont montrés satisfaits. L'après-midi, arrêt à Beaubourg-avis bien partagés... mais tout de même on était content d'être devant ce fameux Centre Pompidou que l'on avait déjà vu à la télé mais que l'on imaginait mal. Et tout le monde de monter par ce merveilleux escalier mécanique jusqu'à la terrasse pour admirer le paysage.

La promenade en bateau-mouche sur la Seine, du Pont Mirabeau à l'île St. Louis a permis de redécouvrir divers quartiers de Paris sous un aspect insolite: la Conciergerie, la Tour Eiffel, la Statue de la Liberté Notre-Dame...

À l'arrivée, vers 19 h. 30, tout le monde était fort satisfait de sa journée.

Le samedi 2 décembre en matinée, a été organisée UNE SORTIE THEATRE AU CHATELET. Quarante-cinq personnes dont vingt et une toujours gratuitement, sont allées voir "ROSE DE NOEL", une alerte comédie romantique, mise en scène par Maurice Lehmann tout au long de laquelle Franz Lehár a brodé une agréable partition. Les ballets classiques ou "volants" apportent au spectacle leur élégance et leur grâce qui viennent renforcer les rayonnantes couleurs des costumes et des somptueux décors. Quel émerveillement devant tant de féerie. Un rêve éveillé pour beaucoup de spectateurs !

Le 16 décembre aussi UN SPECTACLE MUSICAL présenté à Juneauville par "Le Sabot à Feu" composé de chants, comptines et d'un conte, tirés du répertoire du folklore français, a ravi les enfants et les quelques parents (trop peu nombreux !) venus les accompagner à la Grange de la Sablonnière. Hélène et Christophe ont chanté en s'accompagnant d'instruments traditionnels tels que dulciner, psaltérion, cromorne washboard etc. Des reproductions photocopiées de ces instruments et leur description avaient été distribuées aux enfants auparavant.

Peut-être n'était-ce pas la meilleure période et la salle était elle un peu froide, mais le spectacle était intéressant et de qualité.

Le dimanche 7 janvier, nous nous sommes réunis pour déguster LA GALETTE DES ROIS, dans la salle contiguë à la Mairie, plus petite mais peut-être mieux adaptée à ce genre de réunion et surtout mieux chauffée.

Et puis c'était la préparation de la kermesse 79, pour les membres du Comité des Fêtes.

1961

BILAN FINANCIER DE CES ACTIVITES

ACTIVITES	RECETTES	DEPENSES
28 mai Kermesse	11996,65	2906,11
29,30,31 Juillet Fête communale	1883,20	2772,94
17 Septembre sortie PARIS 8ème age	2200,00	4100,00
2 Déc. Sortie Chatelet 3è age	2000,00	3590,00
16 déc. Spectacle musical	/	800,00
7 janv. Gallette des Rois 3è age	320,00	
+ Fleur M. Mme. BARDONNET Noces d'or		352,50
	18399,85	14521,95

SITUATION FINANCIERE

Situation avant Kermesse 78	3 924,25
Subvention communale	1 000,00
Recettes — Dépenses	3 877,90
Situation au 16.3.79	
avant kermesse 79	8 802,15

K E R M E S S E 7 9

Le dimanche 20 mai la kermesse de Jumeauville s'est déroulée sous un ciel incertain, sur les mêmes lieux que l'an dernier devant notre si joli lavoir, où s'étaient installés tous nos stands. Nombreux ont été les habitants et leurs amis à venir jouer ou participer. Les enveloppes (cette année nous avons 499 paquets de 5) ont remporté un vif succès et dès 15 h nous étions démunis. Il faut dire que les lots valaient 3 fois sur 4 bien plus de 10F, et que certains tels que 10 draps de 2 personnes et 2 tasses - 7 tuyaux d'arrosage - 1 magnifique tapisserie - 2 grands châles de laine et j'en passe, étaient de véritables supers-lots.

Le petit chevreau offert par Mr et Mme LEMETAYER a été gagné par Jean-Claude et Patricia LANGLOIS.

Le jambon de pays offert par Mr et Mme GOMMERAT a été gagné par Mr Raymond DUTERTRE.

Le barbecue qui récompensait celui qui avait trouvé le nombre le plus approchant de boutons sur la blouse a été attribué à Mme MOUILLE, mais personne n'est venu le réclamer. Nous tenons à remercier tous les gens qui ont apporté leur collaboration et qui ont permis la réussite de cette fête: ceux qui ont prêté les stands - celles qui ont confectionné de si merveilleux gateaux, merveilleuses glaces ou crêpes, tous ceux qui ont donné des lots ou permis d'en acheter - en particulier les commerçants du village et ceux des environs.

COMPTE RENDU FINANCIER KERMESSE 79

Recettes totales	Dépenses totales
14659,61 F	3534,22F

Bénéfice : 11125,39F

Situation financière du comité des fêtes au 6 6 79 : 19927,54

FETE FORAINE. Cette année, la fête foraine aura lieu les 28, 29 et 30 Juillet 1979.